



## AU FIL D'ÂME

Décembre 2022

**Mardi 25 octobre**, Autun Morvan Écologie invitait les citoyens à s'emparer de la question de l'énergie à travers une soirée-débat organisée au cinéma Arletty.

« **De consommateur à acteur, se réapproprier l'énergie** »,

tel était le thème annoncé pour cette soirée qui a commencé avec la projection du documentaire ARTE, "Europe, un continent bouleversé - le compte à rebours". Ce film, qui aborde l'objectif de décarbonations de notre continent à l'heure du réchauffement climatique, propose notamment deux sources d'énergie renouvelable, qui ont constitué l'enjeu du débat : les éoliennes et le photovoltaïque.

A l'issue de la projection, plusieurs spécialistes des questions de l'énergie et deux témoins sont intervenus : Marc Jedliczka, porte-parole de Negawatt et directeur d'HESPU, une association qui cumule 30 ans d'expérience dans le solaire et le photovoltaïque, a présenté un état des lieux de nos besoins en énergie et la place de l'éolien dans les différents scénarios de transition énergétique. Bertrand Aucordonnier, responsable système électrique renouvelable et énergie citoyenne à l'ADEME Bourgogne Franche-Comté, a ensuite recentré l'état des lieux sur notre région, avant de laisser la parole à Corentin Sivy, qui a présenté l'historique du développement de l'éolien et du photovoltaïque en France, ainsi que la façon dont les projets se mettaient en place.

Deux témoins ont ensuite pris la parole afin de présenter des initiatives dont ils ont été porteurs : Yves Poète, porte-parole de la coopérative Jurascic - Énergies Renouvelables Citoyennes, a présenté un projet participatif en photovoltaïque qu'il a mené à St Claude. Enfin Armelle Devillard, Maire de la Chapelle au Mans en Saône et Loire, qui a accueilli en 2019 le premier parc éolien du département (le seul et en bonne intelligence avec les membres de sa commune) a dressé un état des lieux de 3 ans d'expérience.

A l'issue de chaque présentation, le public était invité à intervenir, ce qui a donné lieu à des échanges particulièrement riches.

Autun Morvan Écologie remercie chaleureusement les intervenants ainsi que le cinéma Arletty qui ont rendu possible cette soirée.

Pour ceux qui souhaitent poursuivre leur réflexion sur la transition énergétique, vous pourrez nous retrouver et poser toutes vos questions lors de notre

**Apéro Quizz du jeudi**

**18 janvier 2023**

Aurore \_\_\_\_\_

**On pourrait presque l'oublier tellement elle est indispensable.** On pense la voir mais en réalité ce ne sont que des manifestations de son utilisation : des voitures qui roulent, des maisons qui chauffent, des batteries qui se rechargent... L'énergie est partout et invisible à la fois.

Cette invisibilité de l'énergie due en grande partie à la distance entre son lieu de production et son lieu de consommation a une conséquence terrible : c'est peut-être la principale raison de notre aveuglement quant à notre responsabilité dans le dérèglement climatique. Nous ne voulons et ne pouvons comprendre que cette énergie que nous utilisons, inodore et incolore parce qu'en grande partie transformée et utilisée en énergie électrique, puisse avoir des origines si destructrices pour notre planète. La spécificité énergétique française, le choix de l'énergie nucléaire, aggrave d'autant plus cet aveuglement : cette énergie centralisée, tant dans sa production que dans son développement est probablement la preuve la plus évidente que nous avons choisi, depuis très longtemps, d'abandonner toute idée de mettre notre nez dans la manière dont était produite l'énergie que NOUS consommons. Nous avons laissé ce pouvoir entre les mains de nos dirigeants et les responsabilités qui vont avec.

Mais aujourd'hui les choses évoluent : nombreux sont ceux qui refusent de fermer plus longtemps les yeux sur la façon dont l'énergie qu'ils consomment est produite. Plus question de laisser les autres, loin de leurs yeux, faire le « boulot » à leur place. De simples consommateurs, ils sont devenus acteurs car producteurs d'énergie. Mais pas n'importe quelle énergie : celle qui émane du vent et du soleil.

Ainsi, depuis une dizaine d'années maintenant, des citoyens et des collectivités s'impliquent dans la production de cette énergie et se regroupent pour ne pas avoir un simple rôle financier mais un réel pouvoir de gouvernance dans leur projet énergétique : ce sont les projets citoyens. C'est une production d'énergie assumée car elle est locale, sur les lieux mêmes où habitent les gens qui vont la consommer. Elle est solidaire car elle émane d'un projet commun qui réinvente une vraie démocratie à l'échelle d'une ville ou d'un village.

Pour nous, l'heure n'est plus de savoir si nous sommes pour ou contre le développement de l'éolien ou du photovoltaïque. Notre association est POUR et le clame haut et fort. Évidemment, chaque nouveau projet doit être débattu pour savoir quel en sera son impact sur l'ensemble de son environnement, flore et faune, ou encore sur d'éventuelles activités humaines comme l'agriculture. Mais ne soyons pas dupes : on ne transforme pas l'énergie du vent sans éoliennes ni celle du soleil sans panneaux photovoltaïques.

Nous avons entamé ce vaste chantier de l'«Énergie» au sein de l'association, aidés de plusieurs structures ou organismes comme l'ADEME, Negawatt, ou même des développeurs comme BayWa r.e. Notre réflexion, nos connaissances se construisent petit à petit, à travers le premier débat qui a eu lieu en octobre au cinéma Arletty et va se poursuivre avec nos ateliers dont nous nous avons parlé dans ce numéro. Peut-être l'occasion pour vous de nous rejoindre dans cette grande révolution énergétique indispensable pour enrayer le mécanisme du dérèglement climatique ?

Vincent

---

### **Le ministre de la transition écologique répond à l'invitation de Lulu**

Mardi 8 novembre, Lulu participait à l'émission « Aux arbres citoyens » diffusée sur France 2, émission dont le but était de collecter des fonds afin de financer des projets sélectionnés par France Nature Environnement. Dans les coulisses, Lulu proposait au ministre de la transition écologique, Christophe Béchu, de venir visiter l'une des forêts gérées par le Groupement Forestier pour la Sauvegarde des Feuillus du Morvan. Une semaine plus tard, il répondait à cet appel.

Jeudi 17 novembre, Christophe Béchu a donc visité la forêt de Montmain, première forêt achetée par le GFSFM (avec la mairie d'Autun et le Conservatoire des Espaces naturels de Bourgogne), qui a permis de lancer ce groupement citoyen. Plusieurs personnalités politiques, maires et députés, avaient également fait le déplacement. La pluie battante n'a pas enrayer la détermination de Lulu, bien décidée à expliquer et surtout à défendre le mode d'exploitation préconisé par le GFSFM. La splendide illustration que constituait la forêt de Montmain était particulièrement éclairante. Lulu a également dénoncé les exploitations industrielles de la forêt, les monocultures ainsi que les coupes rases : « Ce n'est pas à la forêt de s'adapter au marché, c'est au marché de s'adapter à la forêt », a-t-elle rappelé.

A l'issue de cette visite, Christophe Béchu a accordé un entretien en petit comité à Lulu, accompagnée de deux membres du GFSFM et de deux membres d'AME, à la sous-préfecture d'Autun. Au cours de cet entretien, le ministre a annoncé qu'il recevrait très prochainement un rapport d'expertise scientifique sur les coupes rases. L'échange a permis d'aborder le rôle des groupements citoyens, qui peuvent apporter des outils juridiques et techniques afin d'aider les citoyens à acquérir des forêts. En effet, les coupes s'étant développées, de plus en plus de citoyens réagissent face à ce modèle de gestion des forêts inacceptable. Reste ouverte la question des propriétaires privés à qui aucune politique de gestion ne peut être actuellement imposée.

Cet entretien a été suivi d'une rencontre avec des élus. Le Parc Régional du Morvan a été présenté par son président, Sylvain Mathieu. A son tour, il a dénoncé les coupes rases qui sévissent dans notre région et a proposé de faire du Morvan un laboratoire dans lequel pourrait être expérimentée une nouvelle façon de gérer les forêts. Le ministre a semblé réceptif à ce projet. La parole a ensuite été donnée aux représentants de l'Etat (Dréal, OFB ...) et aux élus locaux qui ont dénoncé, pour certains, le manque de moyens mis à leur disposition afin de protéger les forêts.

Christophe Béchu a conclu en soulignant que la forêt constituait un atout fort pour notre pays mais qu'il était mis en péril par le réchauffement climatique, comme l'ont attesté les incendies de cet été. Il a réitéré la promesse du Président de la République de planter un milliard d'arbres en dix ans et a estimé que le rapport attendu sur les coupes rases constituerait un appui riche pour une indignation qui pour lui avait pris la forme d'un engagement personnel.

Le ministre de la transition écologique s'est visiblement montré intéressé par les échanges de cette journée et a semblé à l'écoute. A suivre, donc. Lulu n'a pas manqué de le mettre en garde : « Je vous ai à l'œil ! »

Aurore

### Ce qu'il était important de dire au Ministre



**Les coupes rases** : le ministre attend un rapport sur le sujet. Il a déclaré que dans certains cas la coupe est indispensable pour une coupe sanitaire, il a aussi mentionné pour justifier les coupes rases « les peuplements déperissants ». Est-ce qu'il entend les peuplements pauvres du point de vue économique ? **des peuplements vulnérables** ? **C'est inquiétant pour le Morvan car selon les critères de définition de peuplements pauvres dans le plan de relance les 2/3 des forêts du Morvan seraient bonnes à être coupées et replantées . Or un peuplement peut être restauré, enrichi , la décision d'une coupe à blanc ne peut être acceptable qu'après un diagnostic du point de vue environnemental , et économique .. La position d'AME est claire : non aux coupes rases sauf sanitaires ou peuplements irrécupérables.**

**Le plan de relance** est une incitation à anticiper les coupes afin de bénéficier du financement des plants avec comme seule exigence 20 % d'une autre essence que l'essence principale, par exemple 20 % de mélèzes et 80 % de douglas

**L'éco conditionnalité.** Le ministre revient toujours sur les aides pour planter un milliard d'arbres en 10 ans, ce qui nous paraît impossible sauf à encore plus couper à blanc pour replanter. Les aides devraient être accompagnées d'un cahier des charges lorsqu'il y a de l'argent public mobilisé. Les aides actuelles vont à ce qui détruit la biodiversité, les sols, les paysages avec un impact fort sur les gaz à effets de serre et non à une gestion multifonctionnelle et aux petits propriétaires qui sont démunis pour gérer leur forêts. D'autant qu'il y a un acharnement à ce que les petites parcelles qui font encore la biodiversité disparaissent pour laisser place au remembrement .

Lors de la visite de la forêt de Montmain, il a été question de sylviculture à couvert continu et j'ai insisté sur ce modèle qui n'est pas assez valorisé en citant PRO SILVA et notre expert forestier Tristan Susse, spécialiste de la futaie irrégulière. Cette sylviculture ne convient pas aux industriels de la forêt, qui veulent une plus-value de court terme , au risque de ne plus avoir de ressource. Et pourtant la forêt de Montmain et toutes les forêts du groupement sont l'exemple de ce qui se fait de mieux

L'écoute ne suffit pas, il y a urgence d'autant que le ministre en charge de la forêt, Monsieur Marc Fesneau, a un discours qui satisfait la filière bois et non l'environnement. Lequel des ministres va l'emporter ? et pourquoi pas rêver d'un consensus entre les deux ministères ?

*Rappel : Une bonne écologie est une bonne économie.*

Lulu

**La Confédération Paysanne et l'agrivoltaïsme.** Cette réunion à Lux près de Chalon a réuni les membres de la Confédération paysanne de Saône et Loire et de la Nièvre qui sont confrontés aujourd'hui à prendre en compte les demandes et projets d'implantation de parcs photovoltaïques sur leurs terres, ce qui signifie immobilisation de celles-ci sur 30 ans. Si les agriculteurs sont conscients de la nécessité de développer le photovoltaïque, leur demande est que la priorité et l'accent soient mis sur les toitures, les parkings, les surfaces déjà artificialisées et nous en sommes d'accord.... Oui, l'implantation d'un parc photovoltaïque peut être un complément de ressources non négligeable pour les agriculteurs , mais les superficies à la Confédération Paysanne sont modestes et les promoteurs ont tendance à rechercher, pour des questions de

rentabilité, des surfaces plus grandes : on parle de 50ha à 70ha. La chambre d'agriculture est devenue le guichet d'entrée pour les développeurs, favorisant évidemment les gros agriculteurs.

Les inégalités vont se creuser. Cette réunion témoignait de l'angoisse des agriculteurs face à une évolution qu'ils maîtrisent difficilement. L'angoisse de voir des terres saines de plus en plus accaparées pour produire de l'énergie, au mépris de la production alimentaire, l'angoisse de voir les prix des propriétés équipées en photovoltaïque s'envoler, rendant difficile voire impossible la transmission des fermes. Ils risquent bien effectivement de payer chèrement les retards que la France a pris dans le développement indispensable des énergies renouvelables et qu'elle essaie de rattraper quoiqu'il en coûte.

---

Françoise

**Haut Folin terre de tourisme ?.....** sauf les mercredis et samedis du 21 septembre au 25 février 2023 de 8h30 à 17h30

Si vous passez sur la route allant au Haut Folin entre la Croisette et l'étang de Préperny vous pourrez lire cet arrêté, article L221-2 et D221-2 du Code forestier qui donne le droit à l'ONF de nous confisquer l'accès de ce qui est une forêt domaniale, pour cause de chasse. Chacun son terrain de jeu. J'ai vu en octobre, un mercredi matin ensoleillé, la voiture- balai des chasseurs intimidant, poliment, mais intimidant quand même, aux cueilleurs de champignons et pique niqueurs de tout poil de plier bagage, la forêt devenait privée.

Ceci dit, aller aujourd'hui au Haut Folin, c'est se retrouver face à un environnement dévasté. Coupes rases par temps de pluie : ornières jusqu'à mi-cuisse, plateforme de retournement accentuant le massacre. C'est ça la gestion d'une forêt domaniale ? Où est passée l'ONF ? Vous savez cet organisme de professionnels experts forestiers qui gère notre patrimoine forestier, qu'on croyait être un modèle pour la profession ? Nous soutenons les agents de l'ONF, mais certainement pas ce mode d'exploitation !

---

Françoise

**Plan Climat Air Énergie Territorial - PCAET.** Les intercommunalités de plus de 20 000 habitants, ce qui est le cas de la CCGAM (*Communauté de Commune du Grand Autunois Morvan*) ont l'obligation de présenter ce PCAET. Il s'agit d'un **Projet territorial de développement durable**. A la fois stratégique et opérationnel, il prend en compte l'ensemble de la problématique climat-air-énergie autour de plusieurs axes d'actions :

- la réduction des émissions de GES ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- la sobriété énergétique ;
- la qualité de l'air ;
- le développement des énergies renouvelables. (***pour complément d'information voir à PCAET sur internet ou passez nous voir le vendredi matin lors d'une permanence***).

Ce mardi 29 novembre à l'Eduen, la CCGAM a présenté son plan et a annoncé l'ouverture de la consultation réglementaire auprès du Public (prévue par la loi) du 5 décembre au 15 janvier 2023. Vous pourrez vous exprimer sur ce projet soit par internet, soit directement à la CCGAM. Ce projet doit être révisé tous les 6 ans. Un RDV important, pas toujours facile de trouver l'information. ***Pour le consulter : grandautunoismorvan- En première page cliquer sur « Plan Climat Énergie Territorial – lancement de la consultation.***

---

Jean

**Voilà quelques uns de nos RV** pour ces quelques jours à venir.

Et n'oubliez pas que nous sommes à notre permanence tous les vendredi matin de 10h à 12h

1/12. CCGAM. Présentation de nos actions pour la transition énergétique: débat du 23 octobre et Apéro Quiz (18/01/23)

2/12 Commission Régionale Forêt Bois à Dijon : élabore dans la **région** des orientations de la politique forestière

2/12 CDAC, Commission Départementale d'aménagement Commercial. Dijon : étudie les demandes d'implantation ou d'extension des surfaces commerciales.

5 /12 Signature de la charte forestière du Parc

8/12 Bibracte: Présentation du renouvellement du Label Grand Site

14/12 RDV des associations à Anost

Autun Morvan Écologie- 1, rue des pierres- BP22 - 71401 Autun Cedex Tel : 03 85 86 26 02 -mob. 06 72 84 98 04  
[contact@autunmorvanecologie.org](mailto:contact@autunmorvanecologie.org) [site : www.autunmorvanecologie.org](http://www.autunmorvanecologie.org)

*Association indépendante agréée au titre de la défense de l'environnement pour la Région Bourgogne Franche Comté*